

Coopération dans le domaine de la santé

L'affectation de M^{me} Michèle Jean, ancienne sous-ministre de la Santé, à la mission canadienne auprès de l'Union européenne reflète l'intérêt porté par le Canada, et partagé par l'UE, au renforcement du dialogue sur les questions de santé, notamment depuis que l'article 152 du Traité d'Amsterdam est en vigueur. Les deux parties souhaitent mettre au point un programme stratégique à long terme pour la protection de la santé et des consommateurs. De nombreuses réunions ont été organisées dans le but d'échanger des informations sur les stratégies et les nouvelles tendances. David Dodge, sous-ministre canadien de la Santé, se rendra à Bruxelles le 10 novembre. Les 11 et 12 novembre, les représentants officiels du Canada et de la Commission se réuniront pour discuter de questions touchant la santé publique, la protection de la santé et la protection des consommateurs. Des représentants officiels de la Commission se rendront au Canada les 18 et 19 novembre pour examiner l'utilisation de la télématique dans le domaine de la santé et la gestion des informations touchant la santé. Ils examineront les possibilités d'élaborer des projets de recherche conjoints.

Stimulation des échanges

Coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation : l'accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation, conclu en 1995 entre le Canada et l'UE pour une durée de cinq ans, a permis la mise en place d'un programme d'échanges visant à faciliter la mobilité des étudiants entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Dans ce cadre, des partenariats ont été organisés pour des stages de formation dans les secteurs privé et public, des fonds ont été affectés pour des programmes d'échanges réels et virtuels d'étudiants et pour des missions d'enseignement connexes, ainsi que pour l'élaboration conjointe d'outils d'enseignement basés sur des technologies innovatrices. Depuis sa création, plus de 1 600 Canadiens et Européens ont traversé l'Atlantique dans le cadre de leur participation au programme.

Le gouvernement du Canada et la Commission européenne se sont réunis le 3 mai 1999 à Ottawa pour examiner le programme en présence de représentants de 12 pays membres et de cinq provinces. Tous les participants étaient en faveur d'une reconduction de l'accord qui arrive à expiration à la fin de 2000. La réunion conjointe, qui s'est tenue les 13 et 14 octobre à Rotterdam, a regroupé des chefs de projets dans le but de leur permettre d'échanger des informations sur les pratiques exemplaires.

Renforcement et élargissement de la coopération scientifique et technologique : la prochaine réunion du Comité mixte de coopération en science et technologie est prévue pour le 23 mai 2000, à Bruxelles. Elle sera suivie de la première réunion sur la coopération bilatérale en matière de recherche nucléaire, qui se tiendra le jour suivant.

Les Canadiens ont manifesté un grand intérêt pour le lancement du Cinquième Programme-cadre européen (FP5) en 1999. Les premiers dépouillements indiquent que 63 demandeurs canadiens participent aux consortiums européens ayant donné suite à la première vague d'appels d'offres.